

Paris, le 15 avril 2017

La France  
insoumise

jlm2017.fr

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

[courrier@jlm2017.fr](mailto:courrier@jlm2017.fr)

Pierre Henry  
Directeur Général  
France Terre d'Asile

Monsieur le Directeur Général,

C'est avec attention que la France Insoumise s'est penché sur votre mémorandum adressé aux candidat-e-s à la présidentielle. Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour le travail insatiable que vous effectuez partout en France pour venir en aide aux plus démunis, et sachez que vous avez toute notre considération, ainsi que pour beaucoup d'entre nous, toute notre admiration.

Le programme de la France Insoumise "l'Avenir En Commun" apporte à ces questions une attention particulière, l'écosocialisme étant à notre sens, une géopolitique de paix, de solidarité, et d'accueil. Nous proposons de lutter contre les causes des migrations, dans le même temps que l'on organise l'accueil digne des populations qui arrivent, contraintes par la situation invivable dans leur pays. Ainsi nous proposons les mesures suivantes :

- 1) Éviter aux migrants de devoir fuir leur pays :
  - Arrêter les guerres par une diplomatie active et indépendante au service de la paix
  - Mettre fin aux accords commerciaux inégaux qui déstabilisent des pays entiers, détruisent les agricultures locales et empêchent le co-développement
  - Agir contre le dérèglement climatique par des transferts de technologies et l'aide financière et matérielle à la transition dans les pays les plus vulnérables
  
- 2) En Europe : sortir de l'impasse de Schengen et de Frontex
  - Renforcer les moyens civils de sauvetage en mer Méditerranée pour éviter les milliers de noyés
  - Refonder la politique européenne de contrôle des frontières extérieures et refuser la militarisation de la politique de contrôle des flux migratoires
  - Refuser l'accord «Visa+adhésion contre migrants» avec la Turquie
  - Construire un programme pour l'aide au retour des réfugiés qui le souhaitent lorsque la situation de leur pays de départ le permet
  
- 3) Assumer notre devoir d'humanité envers les réfugiés arrivant en Europe
  - Respecter la dignité humaine des migrants, leur droit fondamental à une vie de famille et accompagner les mineurs isolés
  - En finir avec le placement en centre de rétention d'enfants, même accompagnés de leurs parents

- Construire des camps d'accueil aux normes internationales sur le modèle de celui de Grande-Synthe, pour proposer aux migrants des conditions dignes et des centres d'accueil des demandeurs d'asile pour les héberger le temps de l'analyse de leur demande d'asile
- Réaffirmer et faire vivre le droit d'asile sur le territoire de la République, accueillir les réfugiés qui en relèvent grâce à une administration adaptée à cette mission.

La France accueille sur son sol environ 8 000 jeunes étrangers isolés (enfants de moins de 18 ans hors de leur pays d'origine et séparés de leurs parents ou répondants légaux). Ces derniers ont le droit, au sein de l'UE, d'exercer leurs droits fondamentaux, notamment ceux promus par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989.

En France, leur accueil et leur protection relèvent de la compétence des départements et, en conséquence, les conditions et procédures d'accès aux services de protection diffèrent considérablement d'un département à un autre. Ainsi, seulement un jeune sur deux est pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et peut ainsi poursuivre une scolarité, apprendre un métier et bénéficier d'un hébergement. Les jeunes isolés étrangers doivent bénéficier comme tous les enfants des droits fondamentaux : scolarisation, hébergement, protection sociale, etc. Nous proposons de :

- Supprimer la méthode des tests osseux pour déterminer l'âge des jeunes isolés étrangers ;
- Augmenter le nombre de classes et les moyens alloués pour les enfants nouvellement arrivés en France ;
- Prendre en charge, via l'Aide sociale à l'enfance, les lycéens isolés étrangers jusqu'à 21 ans, par la délivrance de contrats jeunes majeurs (CJM)

Notre projet d'augmentation de 200 000 logement sociaux par an et leur démocratisation pourront permettre un meilleur hébergement des exilés, mineurs ou non. Nous voulons promouvoir l'accès aux droits pour ne plus décourager les réfugié-e-s dans leurs procédures.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise